

La maison de Kalbermatten dite "la Préfecture", à Sion

Autor(en): **Bottiglieri, Laura**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **4 (2013)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La maison de Kalbermatten dite « la Préfecture », à Sion

Laura Bottiglieri

Protégée par un portail grillagé et précédée d'une cour pavée, la maison dite « la Préfecture », en référence à un pan de son histoire, intrigue autant qu'elle impressionne. Autrefois clairement intégré au tissu urbain de la rue de la Porte-Neuve, par laquelle on y pénétrait, le bâtiment n'a eu de cesse de s'affirmer, depuis le début du XVIII^e siècle déjà, comme une demeure patricienne. La résidence de la famille de Kalbermatten est majestueuse, fière, imposante et dissimule tout de son splendide jardin, véritable havre de paix au cœur de la ville, lequel contribue à en faire un édifice atypique à Sion. Rien de tel pour piquer la curiosité de l'historien de l'art¹... (fig. 1)

UN BÂTIMENT AUX DESTINS CROISÉS :

ENTRE USAGE PRIVÉ ET FONCTION

PUBLIQUE

LA MAISON FAMILIALE (1652-1803)

L'installation de la branche sédunoise de la famille de Kalbermatten dans le quartier de Glaviney, au sud de la ville de Sion, remonte au milieu du XVII^e siècle, lorsque Jacques de Kalbermatten (1601?-1659) échangea avec Anastasie de Riedmatten, épouse de Barthélemy de Chantone, sa maison paternelle sise dans le quartier nord de Malacuria², contre un verger, un jardin et 650 écus. On estime que ces parcelles³ constituent le noyau de la future « Préfecture »⁴. Jusqu'à sa mort, Jacques continua à acquérir des édifices aux alentours, accroissant ainsi ses

possessions⁵. En 1665, Joseph de Kalbermatten (?-1706), son fils, acheta lui aussi un bien à Glaviney, provenant de Barbe de Riedmatten⁶; il s'agit du bâtiment jouxtant, au sud-est, la maison principale qui nous intéresse.

Si l'on s'en tient aux dispositions du contrat de mariage entre Pétronille Fabri et Jacques-Arnold (ou Jacques-Arneau) de Kalbermatten (1669-1733)⁷, on peut supposer que ce dernier obtint, au décès de son père en 1706, tous ses édifices situés à Sion, parmi lesquels figurait la propriété de Glaviney. La taxation et l'acte de partage des biens du couple, établis en novembre 1738, soit au décès de Pétronille⁸, livrent de précieux renseignements sur la composition de la maison de Kalbermatten à cette date et énumèrent les diverses possessions du quartier. La demeure y est qualifiée de « *magna domus morativa* », si bien que nous sommes enclins à penser que le chevalier Jacques-Arnold de Kalbermatten l'avait agrandie. L'hypothèse selon laquelle il se serait personnellement chargé de ces transformations, dans le premier tiers du XVIII^e siècle, nous séduit pour plusieurs raisons. Probablement de retour en Valais depuis le décès de Louis XIV, qu'il avait servi et qui l'avait anobli en 1712, Jacques-Arnold était une personnalité en vue qui jouissait d'importants moyens financiers. Père de quatorze enfants en 1716, il avait assurément besoin d'une grande demeure. De plus, sa participation au chantier de la Cible de Sion⁹, dont il avait dessiné les plans en 1719-1720¹⁰, permet de lui attribuer d'indéniables qualités d'architecte et d'entrepreneur. Il ne serait donc pas étonnant qu'il ait, dans ces mêmes années, entrepris l'agrandissement et l'aménagement de sa demeure sédunoise. Sa grande maison fut donc, selon les termes de l'acte de 1738, séparée en deux et revint à deux de ses fils qui firent



1 La maison de Kalbermatten vue du sud, 2013 (Photo L. Bottiglieri).

d'exceptionnelles carrières militaires au service du royaume de Piémont-Sardaigne : Grégoire (1712-1792) en obtint la partie méridionale, la moitié indivise du pressoir et un jardin, et à Bruno (1700-1762), son aîné, revinrent la partie septentrionale, la moitié indivise du pressoir, un jardin, une grange presque détruite et une petite écurie. Ce dernier, qui avait épousé Constance de Lascaris, du comté de Nice, passa presque toute sa vie au Piémont et fut enseveli à Turin en 1762 ; selon son testament rédigé en 1747, ses biens issus de ses parents revinrent à ses frères encore en vie, soit Grégoire, François-Xavier et Gabriel¹¹.

Dès ce moment, Grégoire doit avoir eu la jouissance d'une grande partie de la maison où il devait régulièrement résider, prenant soin de l'aménager pour son confort et celui de son épouse depuis 1742, Anne-Christine, née de Torrenté. Grégoire est certainement l'instigateur d'importants travaux de remaniement et d'embellissement, aussi bien intérieurs qu'extérieurs. En 1792, lorsqu'il mourut sans descendance et sans avoir pris aucune disposition testamentaire, ses biens immeubles furent donnés aux héritiers mâles de la famille, soit aux fils de Barthélemy et Gabriel, ses frères décédés¹².

LA FONCTION PUBLIQUE : DE LA RÉSIDENCE DE FRANCE AU SIÈGE DU GOUVERNEMENT (1803-1850)

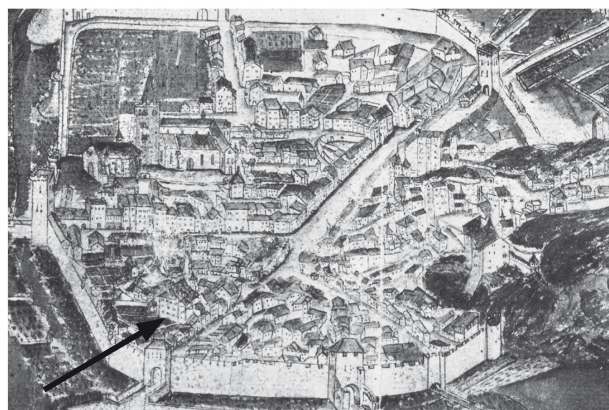
Si l'on ignore les termes exacts de la redistribution des pièces de la maison entre ces deux branches de la famille en 1792, l'on sait, en revanche, que Louis-Grégoire de Kalbermatten (1768-1845), fils de Gabriel et de

Marie-Josèphe Barberini, était propriétaire du premier étage lorsqu'éclata, en 1802, sa dispute mémorable avec le général français Louis-Marie Turreau de Garambouvillat (1756-1816)¹³. Des divergences politiques sont à l'origine de ce fait divers plutôt spectaculaire, qui vit le général forcer, dans un élan vengeur, les portes du logement du capitaine valaisan et en prendre possession. Malgré son entrée despotique, Turreau proposa à Kalbermatten de lui verser un loyer ; ils se mirent finalement d'accord pour la somme de 36 livres de France par mois et pour une période limitée. Mais l'affaire eut bon nombre de rebondissements jusqu'à ce que Louis-Grégoire de Kalbermatten puisse réintégrer son logement, à la fin de l'année 1803, non sans avoir fait certaines concessions dans le sens des représentants français, poussé par le Conseil de la ville de Sion dont il était membre. Puis, le 11 janvier 1804, il mit provisoirement à disposition un certain nombre de pièces de son appartement pour François-René de Chateaubriand, nommé au poste de chargé d'affaires français auprès de la République du Valais (1802-1810)¹⁴. Si ce dernier – par ailleurs très peu séduit par la perspective d'un séjour en Valais, et par la résidence qui lui avait été assignée¹⁵ – ne vint finalement pas à Sion pour cause de démission, son successeur, Joseph Eschassériaux (1753-1823), logea temporairement chez Louis-Grégoire de Kalbermatten¹⁶.

L'occupation de la maison des Kalbermatten par les représentants de l'autorité française commença dans des circonstances difficiles, partiellement sous la contrainte. Utilisée d'abord comme logement provisoire, elle servit véritablement à la fonction publique lorsque le Valais, annexé à l'Empire français par Napoléon Bonaparte (1810-1813), devint le département du Simplon. Son premier préfet,



2 Plan du rez-de-chaussée, tiré de *La Maison bourgeoise*, 1935 (Archives fédérales des monuments historiques, Bürgerhausarchiv).



3 Dessin de Sion par Jean-Adrien-Etienne de Torrenté, 1765, détail (Propriété de la Bourgeoisie de Sion).

Claude-Joseph-Parfait Derville-Malécharde (1774-1842), s'y installa dès mars 1811. Dès lors, les copropriétaires Louis-Grégoire et Marie-Josèphe de Kalbermatten (1766-1818), veuve d'Alphonse (1762-1795), virent leur maison tout entière transformée en hôtel de la Préfecture¹⁷. La parenthèse française se referma le 26 décembre 1813, lorsque le comte Claude-Philibert Barthelot de Rambuteau (1781-1869), second préfet du département du Simplon en poste depuis le 12 mars 1813, déserta les bureaux de la Préfecture¹⁸. Mais le départ de ce dernier ne marqua qu'un retour partiel des Kalbermatten dans leur demeure familiale, car Louis-Grégoire mit son appartement, situé au premier étage¹⁹, à disposition du nouveau gouvernement valaisan, qui y installa ses bureaux de 1814 à 1850 en tout cas. Pour loger son épouse et ses deux enfants, il loua deux chambres à son cousin Emmanuel de Kalbermatten (1794-1843), fils d'Alphonse, qui possédait le rez-de-chaussée²⁰. Dès le milieu du XIX^e siècle, la maison redevint la résidence des Kalbermatten, habitée encore aujourd'hui par les descendants de Jacques-Arnold.

ÉVOLUTION ARCHITECTURALE

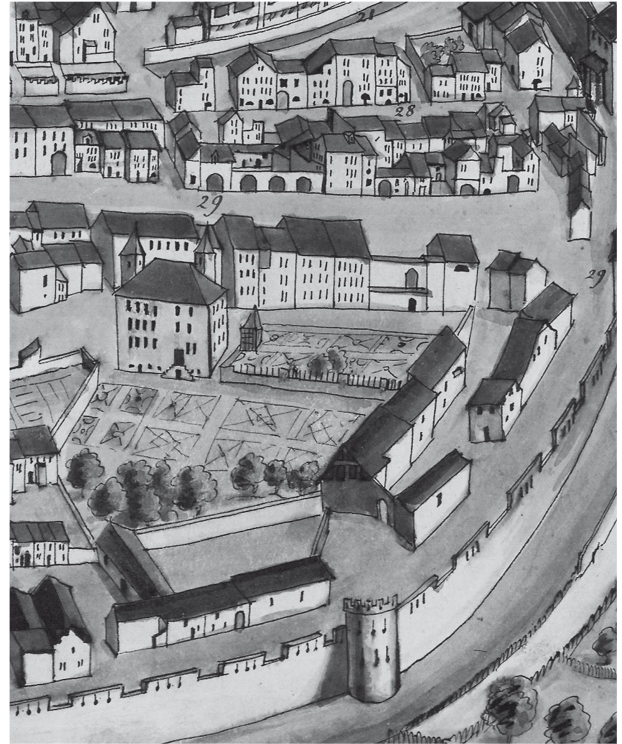
Le plan irrégulier du bâtiment (fig. 2) contraste avec l'apparente unité de l'ensemble. Il s'explique par la succession de différentes étapes de construction, ainsi que par l'implantation partielle de la maison dans le tissu urbain environnant, sa façade orientale se noyant dans le front occidental de la rue de la Porte-Neuve. Un escalier en colimaçon, une cour intérieure condamnée et un ensemble morcelé de pièces caractérisent encore aujourd'hui cette partie de l'édifice. La façade occidentale, à l'opposé, n'est pas parallèle et si la façade nord est parallèle à la rue de Lausanne, créée au milieu du XIX^e siècle, la façade méridionale, plus large et légèrement inclinée, ne l'est pas.

L'ŒUVRE DE L'ARCHITECTE JACQUES-ARNOLD DE KALBERMATTEN (VERS 1720)

L'identification des différentes étapes de construction est complexe et une étude archéologique serait sans doute d'une grande aide. Sachant que la maison achetée en 1652 par Jacques de Kalbermatten partageait un escalier avec un édifice de la rue voisine²¹, situé au sud-est, on peut déterminer l'emplacement de cet angle de la bâtisse du milieu du XVII^e siècle. A la lecture du plan, il semble évident qu'au moins deux constructions furent regroupées à un moment donné, comme l'atteste la présence d'un mur épais au centre de la maison, orienté est-ouest. Mais rien ne prouve que ces corps de bâtiment étaient réunis en 1652 et qu'une circulation intérieure existait déjà. Même l'étude des documents graphiques de l'époque, soit la vue de Sion dessinée par Hans Ludolff et gravée par Matthäus Merian en 1641²² et celles qui s'en inspirent dans la foulée, n'est pas d'un grand secours. On y voit invariablement un ensemble de petits édifices de deux niveaux, aux orientations diverses, et il est difficile d'identifier avec certitude la maison qu'acquerra dix ans plus tard Jacques de Kalbermatten.

Quoi qu'il en soit, ses dimensions n'atteignent de loin pas celles du bâtiment que l'on découvre sur le dessin au lavis de Jean-Adrien-Etienne de Torrenté, daté de 1765 environ, qui livre une inhabituelle vue de Sion depuis le sud²³ (fig. 3). On y repère facilement la maison de Kalbermatten et celle-ci s'impose nettement comme la plus grande habitation du quartier, agrémentée d'un grand jardin au sud. L'édifice possède trois niveaux et un toit à croupes orienté nord-sud; la tour d'escalier sud est bien visible, alors qu'il semble y en avoir une autre, au nord. Agrandie, unifiée et surélevée d'un étage, la demeure présentait déjà, vers 1765, son gabarit actuel, à peu de choses près.

On peut présumer que la maison arborait déjà ces formes et ces dimensions en 1738, lorsqu'elle passa aux mains de Grégoire et de Bruno, fils de Jacques-Arnold de Kalbermatten. Sa division, telle qu'elle est détaillée dans le partage prévu par ce dernier et son épouse, se fit de manière transversale : Grégoire obtint la partie méridionale et Bruno la moitié septentrionale. Cette répartition évoque la présence d'un corridor central, scindant l'édifice en deux. Il semble que Jacques-Arnold de Kalbermatten ait réuni les deux corps de bâtiment existants sous un seul et même toit, orienté nord-sud, et annexé le corps méridional. Il est donc imaginable qu'une entrée commune se faisait par l'est, par la rue de la Porte-Neuve – comme auparavant d'ailleurs –, et que les pièces se distribuaient de part et d'autre, dans une configuration facilement adaptable à la cohabitation de deux ménages. La présence de trois contreforts sur la moitié occidentale de la façade sud, de la hauteur d'un étage, indique un renforcement imputable à cette campagne de travaux ; sans doute l'absence de fondations de ce nouveau pan de maçonnerie a-t-elle nécessité un appui extérieur, indispensable en vue de l'exhaussement d'un niveau. En revanche, il est difficile de savoir si Jacques-Arnold prolongea aussi sa maison vers le nord, partie qui a pu n'être aménagée que plus tardivement au cours du XVIII^e siècle (fig. 4).



4 Dessin anonyme de Sion, 1781-1785, détail (Propriété de la Bourgeoisie de Sion).

L'APPORT CLASSIQUE (FIN DU XVIII^e SIÈCLE)

Si l'aspect de la maison de Jaques-Arnold n'est que partiellement connu et par le seul biais de documents, le bâtiment transformé à la fin du XVIII^e siècle, sous l'impulsion présumée du colonel Grégoire de Kalbermatten, nous est en revanche plus familier, puisque l'état actuel le reflète encore amplement. La façade nord s'affirme sans conteste comme la « belle » façade (fig. 5). Elle est rythmée par cinq travées et il est intéressant de relever que la travée occidentale est légèrement éloignée des autres. Les dispositions antérieures, qui attestent visiblement une tour à cet emplacement, sont-elles à l'origine de cette irrégularité ? Le rez-de-chaussée, surélevé par rapport à la cour, comprend un soubassement percé de soupiraux ; deux hautes fenêtres rectangulaires, aux chambranles à doubles crossettes et tablettes moulurées²⁴, sont disposées de part et d'autre du portail d'entrée, auquel conduisent six marches. Ce dernier est constitué d'une porte en bois sculpté à deux vantaux flanquée de deux pilastres supportant un entablement à triglyphes d'inspiration néoclassique, coupé par une agrafe décorée. Aux étages supérieurs, les encadrements de fenêtres sont similaires à ceux du niveau inférieur, à l'exception de celui de la fenêtre qui s'ouvre sur le balcon, en arc surbaissé avec une agrafe. Le balcon est de la même largeur que le portail ; son garde-corps est orné d'une frise de losanges en bas et d'une



5 La façade nord, vers 1976 (Photo Jean-Marc Biner).



6 Perron ouest (Photo Jean-Marc Biner).



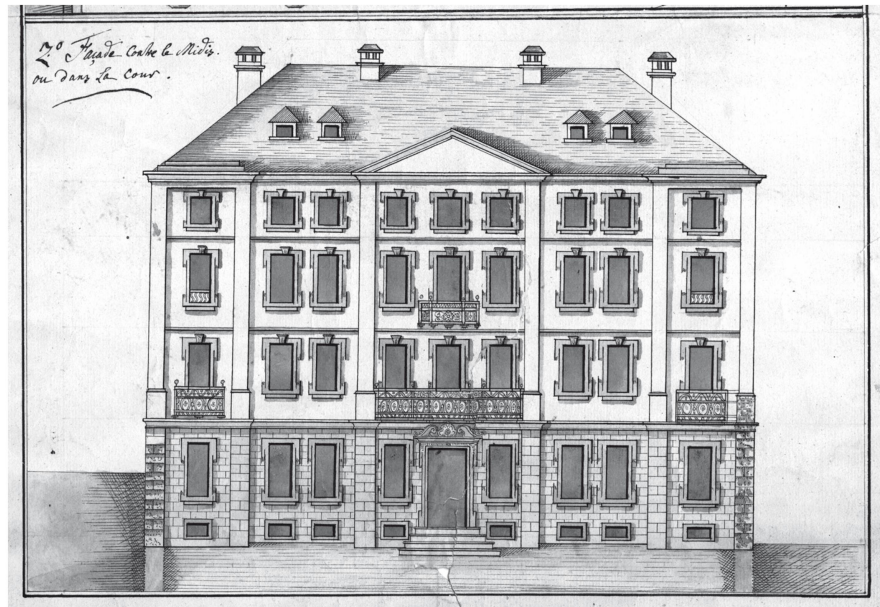
7 Balustrade de l'escalier (Photo Jean-Marc Biner).

frise de grecques en haut. A noter la présence, sur cette façade uniquement, de chaînes d'angle qui en soulignent l'importance.

A l'opposé, la façade sud ne présente aucune particularité notable hormis la travée orientale en biais, qui relie la maison au bâtiment acheté en 1665 par Joseph de Kalbermatten. En retrait se trouvait la tour d'escalier commune, dont la partie supérieure a disparu au milieu du XX^e siècle. Un balcon, ajouté au début du XX^e siècle et desservi par deux portes-fenêtres, agrémente le premier étage avec son garde-corps en fer forgé.

Les baies de la façade occidentale se répartissent en six travées, disposées à intervalles réguliers. Entre la quatrième et la cinquième travée, un perron avec un escalier à double volée permet de sortir directement dans le jardin depuis le rez-de-chaussée (fig. 6). Bien qu'il ait peut-être été aménagé auparavant, le perron reflète, dans ses formes actuelles, les transformations de la fin du XVIII^e siècle. Le chambranle de la porte-fenêtre est à doubles crossettes et l'agrafe offre un décor sculpté végétal et symétrique. De part et d'autre, l'encadrement est orné de deux guirlandes de feuilles et de fleurs, terminées par des cordons noués. Le décor en fer forgé des grilles des deux fenêtres proches de la porte développe des formes caractéristiques du style Régence – volutes, courbes et contre-courbes –, auxquelles on recourt en Valais bien au-delà de 1750. La gargouille de l'angle nord-ouest de la demeure doit dater de la même époque, tout comme la balustrade de l'escalier intérieur; ce sont deux magnifiques témoins de l'art de la ferronnerie à Sion (fig. 7).

L'ensemble, de même que les détails, évoquent clairement le style Louis XVI, globalement caractérisé par un retour au classicisme et à un vocabulaire plus rigoureux et symétrique, typique du dernier quart du XVIII^e siècle. L'absence de sources précises contraint à émettre des hypothèses sur l'origine des formes élégantes dont se pare la maison de Kalbermatten, ainsi que sur la datation de cette transformation. C'est dans le contexte du chantier de reconstruction de la ville consécutif à l'incendie survenu le 24 mai 1788 – qui n'atteignit par ailleurs pas la demeure familiale –, que se trouvent, à notre sens, quelques éléments de réponse²⁵. Figure de proue de cette vaste entreprise, Jean-Joseph Andenmatten (1754-1829), bâtisseur autodidacte originaire de Saas-Balen, imposait une manière dépouillée mêlant formes de la Renaissance et du baroque: arc surbaissé pour les baies, portail à fronton brisé et articulation architecturale réduite au minimum.



8 «Façade contre le midi ou dans la cour»
par le Père Wicka (AEV, Fonds Gabrielle
de Sépibus).

Face à son monopole, les projets inventifs et originaux d'autres architectes ne furent que trop rarement concrétisés. C'est le cas du Père Marcel Wicka ([Jean-Jacques-Joseph] 1751-1801), capucin originaire de Delémont²⁶, qui a dessiné des plans pour la reconstruction du palais épiscopal de la Majorie, pour la Grange-à-l'évêque ou encore pour plusieurs bâtiments de la rue du Grand-Pont entre 1788 et 1791. Même si seule la Grange-à-l'évêque fut réalisée suivant ses plans, et encore en les simplifiant considérablement, il nous paraît toutefois envisageable de déceler la «patte» du Père Marcel à la maison de Kalbermatten²⁷. En effet, certaines formes qu'il affectionne et qui caractérisent son style – par ailleurs étrangères à ce qui se faisait à Sion à ce moment-là – s'y retrouvent. Les grandes et hautes fenêtres à crossettes, agrafes et tablettes moulurées du projet de «Façade contre le Midi ou dans la cour»²⁸ (fig. 8), par exemple, sont similaires à celles de la demeure de Kalbermatten; les soupiraux percés dans le soubassement, légèrement surélevés du sol, les élégantes lucarnes, ainsi que le balcon surmontant le portail d'entrée sont autant d'éléments qui les rapprochent. Quant aux triglyphes doriques de l'entablement du portail nord de la maison de la rue de Lausanne, ils pourraient trouver leur origine dans les deux variantes anonymes du projet pour la future habitation de Jacques-Augustin de Riedmatten au Grand-Pont, qui ne sont pas totalement étrangères à la manière de Wicka²⁹. En définitive, aucun bâtiment séduisant de l'époque ne soutient la comparaison avec cette architecture et seul un rapprochement avec les dessins de l'inventif père capucin semble constituer une piste solide, même si l'articulation des façades y est bien plus poussée. De retour à Sion en 1784, où il demeura jusqu'en 1796, le Père Marcel aurait très bien pu être approché par la famille

de Kalbermatten avant l'incendie. Ou bien serait-ce l'effervescence de la reconstruction qui aurait donné des idées au colonel? La seule transformation documentée de cette époque concerne l'entrée de l'édifice. En effet, jusqu'en novembre 1784, l'on pénétrait dans la maison par l'est, puis par le nord à partir de décembre 1785³⁰. Ce changement, qui enrichit la demeure d'une entrée majestueuse, pourrait tout à fait s'intégrer parmi d'autres travaux d'envergure entrepris au cours des mêmes années³¹.

LE FRONTON ET LE REMANIEMENT DU TOIT (PREMIER TIERS DU XIX^e SIÈCLE)

Le document fixant les conditions du contrat de trois ans entre les propriétaires de la maison et l'administration de la Préfecture du Simplon révèle que d'importants travaux affectant la distribution des pièces, notamment, avaient été commencés aussi bien au rez-de-chaussée qu'au premier étage dès le 1^{er} mars 1811, date du début du bail et de l'emménagement du préfet. Les propriétaires se sont également engagés à réaliser plusieurs travaux: «[...] toutes les réparations nécessaires et indispensables aux croisées, vitres, portes, serrures, planchers défectueux, le blanchissage des plafonds, et voutes, murs, escaliers et allées de l'intérieur, et le recrépissage du mur de l'extérieur, du côté de la cour, jusques aux fenêtres du rez-de-chaussée»³². Les registres de comptes de la famille Kalbermatten recensent, durant l'année 1811 et le début de l'année suivante, une série de réparations concernant notamment la fenêtre du galetas et les jalousies. On y fait aussi mention du maître Andenmatten, du menuisier Giroud et du maître [Charles] Perolin[o], dont les travaux ne sont pas précisés³³. Ces

indications peuvent toutefois être mises en rapport avec les réaménagements et la sérieuse cure de rafraîchissement, aussi bien intérieure qu'extérieure, entrepris en vue de l'installation des bureaux de la Préfecture. La cohabitation avec les pouvoirs publics n'a pas empêché les propriétaires de veiller à l'entretien de leur édifice. Les livres de comptes renseignent sur une activité intense, principalement entre 1821 et 1824, période durant laquelle le maître-maçon François Boll³⁴ se vit confier des travaux conséquents dans les parties hautes de l'édifice: la couverture du toit en ardoises entre 1821 et 1823, à laquelle il s'affaira également plus tard, autour de 1830-1831³⁵. Aux alentours de 1823-1824, il construisit une corniche à la base du toit, ainsi que le fronton de la façade nord, devenue définitivement la façade en vue: «Pour 24 toises de cornisch faite tout du midi que du côté du nord; pour 5 toises et $\frac{3}{4}$ du mur fait au frontispice»³⁶.

Du point de vue architectural, la création de ce grand fronton, pratiquement de la largeur de la façade, s'inscrit dans le courant néoclassique qui s'imposait à l'époque en Europe. Louis-Grégoire de Kalbermatten, capitaine au Piémont, aurait-il voulu reproduire ce qu'il avait vu à Turin, où il officiait comme colonel de la Garde suisse depuis 1818? Le service étranger fut un vecteur incontestable de formes et de styles et cette hypothèse s'avère d'autant plus plausible, que d'autres exemples attestent de ces pratiques. Signalons seulement le cas éloquent du «Manoir» de Sierre, bâti entre 1769 et 1772 par Jean-Antoine-Adrien de Courten, alors lieutenant-colonel du régiment de Courten au service

de France et dont l'architecture trouve son origine hors du Valais. Cela dit, l'aménagement du fronton avait sans doute comme objectif de s'assurer que la maison conserve un rôle de premier plan dans la vie séduisante. Il permet également de rappeler au citoyen que, malgré une occupation administrative partielle, le bâtiment était bien la propriété d'une des puissantes familles locales, puisque les armes des Kalbermatten³⁷ y furent peintes par Jean-Pierre Tosio, artisan établi à Thonon, mais attesté à Sion en février 1813³⁸. L'œil-de-bœuf en bergère a remplacé, à une date inconnue, les ornements peints remontant à 1824. Ces travaux furent les derniers d'importance et l'on peut dire que la résidence de Kalbermatten avait véritablement acquis, aux alentours de 1830, l'apparence extérieure qui est encore la sienne de nos jours.

Si elle put paraître «triste»³⁹ aux yeux des Français habitués à une architecture autrement fastueuse, la maison de Kalbermatten devait par contre s'affirmer, avec prestance et élégance, comme un des plus beaux édifices de Sion au début du XIX^e siècle. Sa cour d'entrée, ses façades Louis XVI, son somptueux jardin d'agrément au cœur de la ville et ses dimensions imposantes suffirent sans doute à expliquer qu'elle fut choisie – de gré ou de force – pour accueillir des «personnalités». Or, malgré un demi-siècle d'utilisation publique, qui la projeta au-devant de la scène, la maison est redevenue une demeure entièrement familiale, habitée encore aujourd'hui par les descendants de Jacques-Arnold de Kalbermatten qui témoignent avec ferveur de leur attachement à l'héritage de leurs ancêtres.

NOTES

¹ La présente étude, limitée à l'historique et à l'extérieur du bâtiment, a bénéficié de la visite du premier étage et d'une partie des combles. La consultation des plans de la maison, conservés dans le fonds «de Kalbermatten architectes» (AEV), n'a pas été possible.

² Hans Anton von Roten, «Die Landeshauptmänner von Wallis 1388-1798», in *Blätter aus der Walliser Geschichte* (rééd.), 23, 1991, p. 277, note 47; l'auteur mentionne un acte passé dans la maison neuve de feu Nicolas de Kalbermatten [père de Jacques], le 21 décembre 1623.

³ AEV, fonds famille de Kalbermatten Sion et Viège (abrégé par la suite AEV, fonds famille), Pg 423: échange de maisons, 28 juillet 1652.

⁴ François-Olivier Dubuis & Antoine Lugon, «Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles», in *Vallesia* 35, 1980, pp. 127-436, ici pp. 272-273.

⁵ AEV, fonds famille, Pg 426: échange de maisons, 2 juillet 1655: il reçoit la maison de Conrad Creuter; Pg 427: échange de maisons, 12 mars 1656: il reçoit la maison de Jean Bircher et Jean Cuonto; Pg 429: vente de la moitié d'un pressoir, 2 novembre 1658.

⁶ AEV, fonds famille, Pg 437: vente d'une maison, 27 janvier 1665.

⁷ Ce contrat de mariage, daté du 13 janvier 1692, se trouve dans les archives privées de Louis-Guillaume de Kalbermatten, copropriétaire actuel de la maison.

⁸ AEV, fonds Guillaume de Kalbermatten, K 1: taxe et partage des immeubles de feu le bourgmestre Jacques Arnold de Kalbermatten et son épouse Pétronille Fabry, novembre 1738.

- ⁹ La Cible était utilisée pour l'entraînement du tir au mousquet à la mode suisse.
- ¹⁰ Albert DE WOLFF, *Le portrait valaisan*, Genève 1957, pp. 106-107. L'auteur publie un portrait ni signé ni daté de Jacques-Arnold de Kalbermatten, qui le représente avec ses instruments devant la Cible qu'il a construite, comme l'explique une inscription.
- ¹¹ AEV, fonds Louis de Kalbermatten, 29: testament de Bruno de Kalbermatten, 25 janvier 1747.
- ¹² AEV, fonds Louis de Kalbermatten, 50: le grand châtelain de Sion, François-Paul Kuntschen, déclare quels sont les héritiers de feu le lieutenant général Grégoire de Kalbermatten, mort sans laisser de descendants, et détermine l'usufruit de sa veuve, Christine de Torrenté, 19 avril 1792.
- ¹³ Michel SALAMIN, « L'affaire Louis de Kalbermatten (5 septembre 1803) », in *Annales valaisannes*, 1968, pp. 223-247.
- ¹⁴ ABS 240/83: protocole de la séance du conseil de la ville de Sion, 11 janvier 1804, f° 2. Voir aussi ABS, 244/I/6/8: le chargé d'affaires de la République française Mr. de Châteaubriand témoigne au conseil de la ville de Sion sa satisfaction de ce qu'il lui a offert un logement provisoire qu'il accepte avec reconnaissance, 6 mars 1804.
- ¹⁵ Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, II, Paris 1948, pp. 176-177. Chateaubriand écrit ceci au sujet de sa prochaine venue en Valais, dans une lettre au poète Charles Chénedollé, qu'il invite à le rejoindre: « Peut-être ne serez-vous pas très tenté, vu la tristesse de la résidence que je vais occuper; j'espère, d'ailleurs, ne faire qu'un très court séjour à Sion ».
- ¹⁶ Anne-Joseph DE RIVAZ, *Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834)*, I, publiés par André DONNET, 1798-1813, Lausanne 1961, pp. 183-184.
- ¹⁷ AEV S 6.7: loyer de la Préfecture, 25 mars 1811: « 1. Les Propriétaires abandonnent et louent à Monsieur le Préfet, leur maison en entier, avec ses caves, greniers, galetas, cour, grange et écurie; les remises, buchers, et les jardins et verger y attenans; plus un petit bâtiment dépendant de la maison, quoique séparé, contenant deux chambres; et encore un petit hangard de plein pied. »
- ¹⁸ Un document dactylographié et non daté des archives privées de M. Louis-Guillaume de Kalbermatten affirme que les noms des deux préfets étaient gravés sur l'un des pommeaux en bronze du perron, à l'ouest, tandis que ceux des grands baillis Augustini et de Rivaz figuraient sur l'autre. Ces éléments semblent avoir disparu.
- ¹⁹ AEV, fonds Louis de Kalbermatten, 175: le colonel [Louis-Grégoire] de Kalbermatten donne en location au gouvernement du Valais l'étage du milieu de sa maison, à Sion, pour 6 ans, au prix annuel de 384 francs. Le Conseil d'Etat consent à ce loyer, 2 décembre 1829.
- ²⁰ AEV, fonds Louis de Kalbermatten, 254: lettre du général [Louis-Grégoire de Kalbermatten] au Conseil d'Etat du Valais.
- ²¹ (Cf. note 3): « *gradibus utriusque domui servientibus intermediis* ».
- ²² Anton GATTLEN, *L'estampe topographique du Valais*, I, Martigny-Brigue, 1987-1992, p. 16.
- ²³ Albert DE WOLFF, « Plans visuels inédits de Sion (XVI^e-XIX^e siècle) », in *Vallesia* 24, 1969, pp. 133-152, spéc. pp. 135-136 et planches II à VII.
- ²⁴ Les belles grilles entrelacées qui ornaient les fenêtres encore dans les années 1930, ont disparu. Voir *La maison bourgeoise en Suisse*, canton du Valais, XXXII, Zurich 1935, p. 44.
- ²⁵ Sandra Müller et Philippe de Kalbermatten, dans un travail réalisé en 1983, attribuent au maître-maçon Jean Duetto, domicilié à Monthey, la transformation de la maison en 1789-1790. Or, le contrat du 13 avril 1789 (Archives Monthey, H 701) entre le syndic de Sion Jacques-Arnold de Kalbermatten et le maçon concerne une habitation incendiée en 1788 et non la Préfecture: DUBUIS & LUGON 1980 (cf. note 4), p. 322; Janine FAYARD DUCHÊNE, *Les origines de la population de Sion à la fin du XVIII^e siècle*, Sion 1994, pp. 118, 381.
- ²⁶ 1788-1988, *Sion, La part du feu* (cat. exp. Musée cantonal des Beaux-Arts, Eglise des Jésuites, Grenette), dir. par les Musées cantonaux du Valais et les Archives communales de Sion, Sion 1988, pp. 54 et 125-137. Il étudia au couvent de Sion de 1774 à 1777. On l'y retrouve à nouveau entre 1784 et 1796.
- ²⁷ L'hypothèse d'un rapprochement entre les dessins du Père Marcel Wicka et la maison de la famille de Kalbermatten avait déjà été avancée par Gaëtan CASSINA dans *La part du feu* 1988 (cf. note 26), pp. 126-137.
- ²⁸ AEV, fonds Gabrielle de Sépibus, 42.
- ²⁹ AEV, fonds Gabrielle de Sépibus, 43, 44; *La part du feu* 1988 (cf. note 26), p. 135, publie ces plans.
- ³⁰ DUBUIS & LUGON 1980 (cf. note 4), pp. 127-436, ici p. 272.
- ³¹ A l'intérieur, notons que l'appartement du premier étage – considérablement remanié au XX^e siècle –, témoigne d'aménagements certainement imputables à Grégoire de Kalbermatten. La circulation périphérique, les boiseries, les portes et les armoires du salon, ainsi que la cheminée en marbre sont plutôt caractéristiques du style Louis XV; à cela s'ajoutent les dessus-de-porte peints par Joseph Rabiato, dont la date de mort, 1784, constitue un *terminus post quem*; quant au poêle en catelles posé en 1749 par Grégoire de Kalbermatten et son épouse, née de Torrenté, il n'est qu'un élément de plus pour prouver que le colonel se soucie de sa résidence séduisante et qu'il met les moyens pour l'embellir et la remanier au goût de l'époque, et ce bien avant la fin du siècle.
- ³² AEV S 6.7: loyer de la Préfecture, 25 mars 1811, alinéa 2.
- ³³ AEV, fonds Guillaume de Kalbermatten, R 33: comptes de la famille de Kalbermatten, de Sion, 1809-1814, f°s 30 à 40.
- ³⁴ Maître-maçon originaire de Rovegro, dans la province de Novare, qui prend peu à peu la succession de Jean-Joseph Andenmatten comme principal bâtisseur de la ville de Sion. Voir *La part du feu* 1988 (cf. note 26), p. 121.
- ³⁵ AEV, fonds famille, P 274/1, 2, 4, 5, 6, 7, 11.
- ³⁶ AEV, fonds famille, P 274/4: compte avec Maître masson François Bohl pour ouvrage faite à la maison de M: de Kalbermatten Le 29 Novembre 1823.
- ³⁷ AEV, fonds famille, P 274/9. Voir aussi *La maison bourgeoise* 1935 (cf. note 24), p. XXI: on parle d'attributs guerriers qui auraient entouré les armes peintes de la famille.
- ³⁸ AEV, fonds famille Ambuel, N 162: documents relatifs à Ferdinand Tosi, charbonnier, et à son fils Jean-Pierre Tosi, domicilié à Thonon, 30 décembre 1807 - 3 avril 1814.
- ³⁹ (cf. note 15).